Une femme un homme un bateau

Course habitables en équipage MIXTE de grade 5C

PORT LEUCATE

Dimanche 27 avril 2025

AVIS DE COURSE

AUTORITE ORGANISATRICE

Cette régate est organisée par le **Yacht Club de Port Leucate** sous l'égide de la FFV.

1) REGLES APPLICABLES

L'épreuve est régie par :

- les règles de course à la voile 2025/ 2028 (RCV)
- Le règlement de la classe Osiris Habitable
- les règles pour l'équipement des voiliers
- les prescriptions de FFV
- le présent avis de course
- les instructions de course et leur annexe

L'épreuve sera courue à moins de 6 M d'un abri et tous les bateaux devront avoir à bord pendant les courses l'armement correspondant (division 240).

2) PUBLICITE

Les concurrents devront présenter si besoin la carte d'autorisation de port de publicité.

3) ADMISSIBILITE

L'épreuve est ouverte aux bateaux habitables classes B, C, D, E, F, G, L, R1, R2, R3 et R4 du Handicap OSIRIS et aux multicoques habitables de la jauge MULTI 2000.

.

Tous les concurrents devront être titulaires d'une licence FFV.

Les licences annuelles FFV peuvent être commandées et réglées en ligne sur le site www.ycpl.fr , au plus tard le mercredi avant la régate.

Des licences journalières pourront être délivrées sous réserve d'avoir été commandées sur le site www.ycpl.fr , au plus tard le mercredi avant la régate.

4) INSCRIPTIONS

Les droits d'engagement sont fixés à 25 € par bateau, sauf pour les bateaux ayant acquitté le Pack Skipper du YCPL.

L'inscription se fait en ligne en se connectant sur le site www.ycpl.fr.. Clôture des inscriptions le jeudi 18h avant la date de la régate.

L'inscription se fait en ligne en se connectant sur le site www.ycpl.fr. Clôture des inscriptions le jeudi 18h avant la date de la régate

5) INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de courses sont celles de la FFV. Les annexes sont affichées au local du YCPL. Elles sont téléchargeables sur le site www.ycpl.fr la semaine précédant la régate.

6) PROGRAMME

Dimanche 27 avril :

- 9h : accueil des équipages au YCPL
- 10h : briefing
- 11h : mise à disposition sur l'eau, course à suivre
- à partir de 17h, résultats au YCPL

7) PARCOURS

Parcours côtiers

8) PLACE AU PORT

Les participants extérieurs seront reçus en franchise de port : 7 jours avant et 7 jours après la régate.
Prendre contact avec la Capitainerie : 04 68 40 91 24

9) PRIX

A la discrétion des organisateurs

10) DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

11) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

E-Mail : president@ycpl.fr

06 87 60 64 27

Version du 25/02/2025